

## RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA TROUSSE DE RÉVISION DES HABILITÉS EN NAVIGATION

1. Voir la figure B-1. Le signe conventionnel est un **site de campement**.
2. Voir la figure B-1.
3. Varie d'un itinéraire à l'autre. La réponse donnée dépend de l'itinéraire illustré à la figure B-1.

**L'itinéraire choisi était le plus court. Quitter le site de campement en direction du sud.**

---

**Prendre le premier chemin en direction du nord-ouest. À l'intersection, prendre la direction nord-ouest. Prendre les sentiers / chemins nord-ouest jusqu'à l'intersection aux coordonnées 518 254. Se diriger vers le sud-ouest jusqu'à l'intersection Enterprise.**

---

4. La distance de l'itinéraire du point A au point B est de **11 000 m ou 11 km**.
5. Le temps estimé pour le parcours dépend de l'itinéraire illustré à la figure B-1.

---

**Le terrain ne paraît pas accidenté et il y a plusieurs changements d'élévation. Le temps estimé est de 3 heures.**

---

6. La déclinaison magnétique est calculée de la façon suivante :

Année courante :	2011
Année de la carte :	- 1988
Différence en années :	23

Différence en années :	23
Variation annuelle :	$\times 9,4'$
Variation totale :	216.2' ou 3°36.2'

La variation annuelle est croissante donc elle est ajoutée à la déclinaison d'origine :

Déclinaison d'origine :	11° 37' O
Variation totale :	$+3° 36,2'$
Déclinaison actuelle :	14° 73.2' O ou <b>15° 13' O</b>

7. L'azimut magnétique est de **5 750 millièmes ou de 323 degrés**.
8. L'équidistance est de **20 m**.
9. L'élévation est de **320 m**.

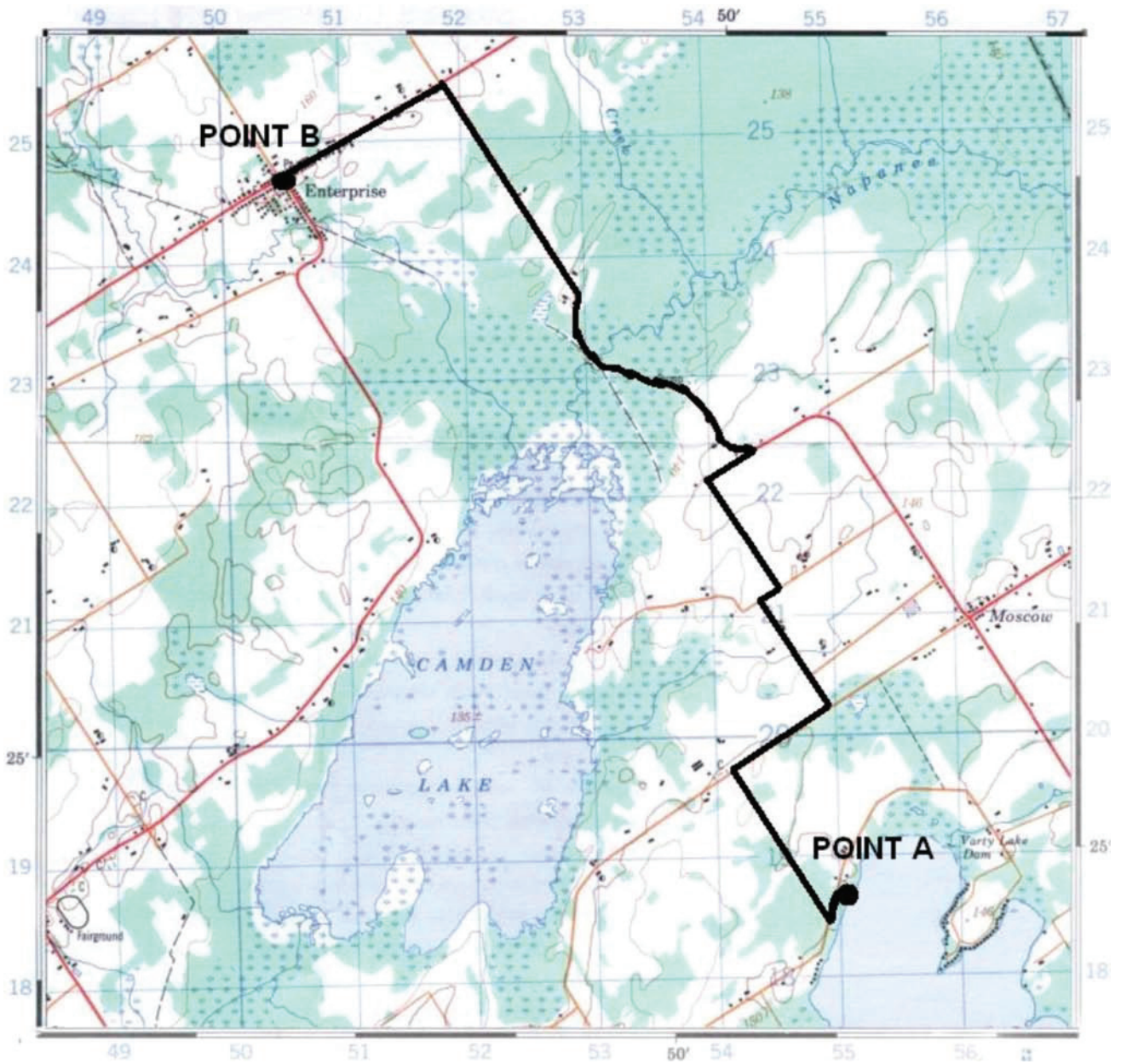


Figure B-1 Section de la carte de Sydenham (avec l'itinéraire)

*Nota.* Tiré de *Sydenham 31 C/7* (8<sup>e</sup> éd.), 1988, par le Centre canadien de cartographie, Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. Droit d'auteur 1988 par Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ministère de l'énergie, des mines et des ressources.